

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES
BP : 10



CENTRE REGION

MBAM-AND-INOUBOU DIVISION

KON-YAMBETTA COUNCIL

INTERNAL PROCUREMENT COMMISSION
PBOX 10

COMMUNIQUE N° 10/C/CKY/CIPM/2024 DU 12 DEC 2024

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL DAO
N°010/AONO/RCE/DMI/AIMF/REFELACAM/C-KY/CIPM/2024 RELATIF A L'INSTALLATION
DE VINGT-NEUF (29) LAMPADAIRES ET UNE (01) MINI CENTRALE SOLAIRE POUR
L'ELECTRIFICATION DE LA VILLE DE KON-YAMBETTA ;**

FINANCEMENT : COMMUNE DE KON-YAMBETTA (VIA LE FEICOM) ET L'AIMF 2024

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE
COMMUNIQUE :**

Article 1 : Par décision municipale N° 013/DM/CKY/CIPM/2024 du 12 DEC 2024, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM) de Kon-Yambetta du 30 septembre 2024, les Marchés objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé sont attribués ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Une Mini centrale solaire PV de 11,04 KWC pour alimentation de l'hôtel de Ville de Kon-yambetta.

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSES	MONTANT OFFRE TTC (FCFA)	MONTANT OFFRE HT (FCFA)	RABAIS	DELAI
01	GPT AS CONSULTING & SOTRAGEL	694 91 65 62	37 204 043	37 009 680	//	Six (06) mois

Lot 2 : Vingt-neuf (29) lampadaires solaires photovoltaïques dans la Commune de Kon-Yambetta.

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSES	MONTANT OFFRE TTC (FCFA)	MONTANT OFFRE HT (FCFA)	RABAIS	DELAI
01	GPT AS CONSULTING & SOTRAGEL	694 91 65 62	45 996 904	45 804 500	//	Six (06) mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Kon-Yambetta, le 12 DEC 2024

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA

(Autorité Contractante)

Ampliations :

- PREFET/MI ;
- ARMP/YDE;
- REFELACAM/YDE
- DDMINMAP/MI;
- PRESIDENT CIPM/C-KY;
- INTERSSE;
- ARCHIVES/CHRONO.

